

# Trait d'union

BEAUMONT  VIGNETTAZ

Journal de l'Association du quartier de Beaumont-Vignettaz -

4 mars 2002 - Tirage 2200 ex.

## Le billet du président

### L'AIQBV se porte bien



Lors de notre assemblée générale du 30 janvier dernier, deux membres du comité ont présenté leur démission. Mme Nathalie Cuennet nous quitte pour des raisons professionnelles et familiales, M. Philippe Berther en raison d'un emploi du temps plus que chargé et entre autre la présidence du VBC Fribourg. Par contre, Monsieur Berther conserve la responsabilité de notre journal et Madame Cuennet reste aussi membre de la commission du journal. Nous les remercions très sincèrement pour l'excellent travail accompli au sein de notre comité et à la commission du journal. Merci aussi de continuer à œuvrer pour le *Trait d'union*. Les six autres membres du comité continuent dans la joie et la bonne humeur.

#### Activités 2002

Deux nouvelles activités sont prévues cette année. Le 18 mai, une sortie familiale à vélo sera organisée avec le tour de l'île St-Pierre. Ce n'est pas encore le Tour de France, mais ça y ressemble fort. Vous pouvez consulter le programme provisoire dans ce numéro et vous devez confirmer votre participation au moyen du bulletin d'inscription ou par mail. Le 8 septembre, la première Bénichon de Beaumont aura lieu à la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz.

Les autres activités traditionnelles sont le match aux cartes et le loto des enfants.

#### Internet

MM. Galli et Vorlet ainsi que votre comité préparent activement le site de notre AIQBV en collaboration avec les autres associations de quartier et spécialement avec M. Julmy, président des Intérêts du Quartier de la Neuveville. Dans un premier temps, nous allons essayer de donner une image dynamique et conviviale de la vie associative dans notre quartier. De plus amples informations vous seront transmises prochainement.

#### Etat des membres

Plus de 400 ménages ont payé leur cotisation en 2001. A raison de trois personnes par ménage, nous pouvons dire que notre AIQBV est forte de plus de 1200 membres. Jamais notre association n'en a compté autant. L'objectif réaliste est d'atteindre prochainement 1500 membres.

Merci beaucoup de nous aider à atteindre cet objectif et à bientôt.

Jean-Jacques Métrailler

Cotisation annuelle:  
**Fr. 10.-par ménage**

Cotisation de soutien:  
dès Fr. 20-

## Sommaire

A vos bicycles...	
Sortie familiale à vélo.....	3
A revivre...	
Le loto des enfants.....	5
A propos de...	
L'assemblée générale 2002.....	7
A conserver...	
Les statuts de l'association.....	9
A découvrir...	
La série Contes et Légendes.....	11

## Agenda

**Vendredi 12 avril 2002**  
**20 h 00**

Match aux cartes  
Salle polyvalente de  
l'Ecole de la Vignettaz  
(inscriptions dès 19 h 00)

**Samedi 18 mai 2002**  
**9 h 30**

Sortie familiale à vélo  
(cf. page 3)

**Dimanche 8 septembre 2002**  
Bénichon - après-midi dansant

**Dimanche 8 décembre 2002**  
Loto des enfants

A vos bicycles...

## Sortie familiale à du 18 mai 2002

### Programme provisoire

09 h 30	Départ en voiture de Beaumont pour Erlach
11 h 00	Départ à vélo d'Erlach pour le tour de l'Île St-Pierre
12 h 30	Pique-nique
15 h 00	Retour à Erlach
17 h 00	Retour à Beaumont

Afin de faciliter l'organisation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au 6 mai 2002 à:  
AIQBV, Case postale 29, 1709 Fribourg ou  
jjmetrailler@bluewin.ch ou 079 688 73 13

Les inscrits recevront les informations complémentaires par courrier.  
Cette sortie n'aura lieu que par beau temps.

JJM

Je participerai à la sortie familiale à vélo

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Nombre de personnes: adultes et ados: \_\_\_\_\_ Enfants: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél privé: \_\_\_\_\_ Natel: \_\_\_\_\_ E-Mail: \_\_\_\_\_

A féliciter...

## Solution du concours numéro 4 (décembre 2001, Monstrueux concours!)

Les réponses étaient les suivantes: pour les deux Monstres, il s'agissait d'Oko et de Jean-Christophe et les deux enfants se prénomment Pierre et Jeanne. Comme on était en pleine période de Noël, notre sponsor Librophoros s'est montré particulièrement généreux, et nous avons ainsi pu récompenser trois heureux lauréats. En outre, sur les cinq coupons qui nous sont parvenus, le sort s'est montré bien inspiré, puisqu'il a récompensé les trois plus jeunes participants qui atteignent tout juste 30 ans à eux trois! Bravo donc à Mélanie Jungo (habitant route de la Gruyère), Léonard Gamba et Martin Spreng

(résidant tous deux à Fort-St-Jacques). Malheureusement, devant le peu d'écho obtenu par notre concours tout au long de l'année 2001, le comité s'est résolu, la mort dans l'âme, à en rester là. Mélanie, Léonard et Martin seront donc les derniers vainqueurs de notre concours jusqu'à nouvel ordre. Un grand merci encore à tous ceux qui ont, une fois ou l'autre, tenté leur chance, et à bientôt, peut-être...

## Impressum

### Editeur:

Association des Intérêts du  
Quartier de Beaumont-Vignettaz,  
Case postale 29, 1709 Fribourg.  
Banque Raiffeisen 184.59.04.

### Comité:

Jean-Jacques Métrailler (président),  
Daniel Bonfils (vice-président),  
François Bianchi (caissier),  
Hervé Heimo, Laurent Rappoet  
Thomas Waeber.

### Comité de rédaction:

Nathalie Cuennet, Philippe Berther,  
Skender Idrizi et François Zingg.

### Porteurs:

Conrad Bongard, Marcel Geinoz,  
Claude Mutrux Jean Weber  
et Jean-Claude Stucky

### Adresse de la rédaction:

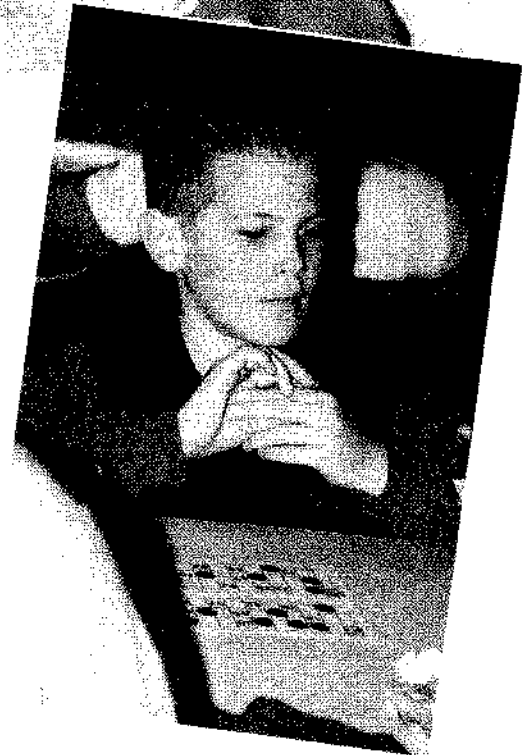
Trait d'union, p.a. Philippe Berther,  
Case postale 300, 1709 Fribourg 9

FZ

Arevivre...

## Le loto des enfants

Quel bon moment! Ce ne sont pas moins de 180 enfants, petits et plus grands, qui ont répondu présents au rendez-vous qui leur est consacré chaque année au début décembre. Animé par son fidèle crieur Tintin, le loto s'est déroulé à la satisfaction de tous, affichant cette année encore un bel assortiment de lots. Un tout grand merci aux commerçants et entreprises du et hors quartier pour leur soutien et leur générosité et à tous les acteurs de cet instant. Plutôt que par des mots, découvrez-le plutôt en photos...



PHOTOS THOMAS WAEBER

A propos de...

## L'assemblée générale 2002: procès-verbal

**C'**est en présence d'une cinquantaine de personnes que Jean-Jacques Métrailler, président de l'AIQBV, ouvre cette assemblée générale en saluant plus particulièrement MM. Pierre-Alain Clément, vice-syndic et ancien président de l'AIQBV, Claude Masset, conseiller communal et directeur de l'édition, et Jean-Luc Brühlhart, journaliste aux *Freiburger Nachrichten*. Les deux scrutateurs nommés pour la soirée sont MM. Joseph Egger et Charles Repond.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, publié dans l'édition de mars 2001 du Trait d'union, est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

Depuis deux ans déjà, le nouveau comité s'efforce d'animer la vie associative du quartier et de défendre les intérêts de ses habitants auprès des autorités communales entre autres. A cet effet, le président dresse le bilan des activités de l'année écoulée: le match aux cartes, la fête de quartier et le loto des enfants ont connu un vif succès. Toutefois, la soirée des nouveaux citoyens a dû être annulée faute de participants et ne sera pas reconduite à l'avenir. Il invite cependant les jeunes à lui faire part de leurs souhaits et idées, via e-mail (!) notamment, et de prendre part plus activement à l'association. Il profite également de l'occasion pour remercier tous les bénévoles et amis de leur aide très précieuse, l'équipe du Trait d'union pour l'excellent travail accompli et la qualité rédactionnelle du journal, ainsi que les porteurs pour leur disponibilité.

Jean-Jacques Métrailler informe l'assemblée que le comité partage la décision communale d'aménager une zone 30 km/h entre les routes de Beaumont, de Villars, de la Glane et le chemin Monséjour. Il soutient également le projet d'aménagement de

la cour d'école proposé par le groupe de travail «Cour de récréation de l'école de la Vignettaz».

Les manifestations suivantes sont à agender pour l'année 2002: le match aux cartes le 12 avril; une sortie à vélo pour tous le 18 mai; un après-midi dansant de la bénichon le 8 septembre et le traditionnel loto des enfants le 8 décembre.

François Bianchi présente les comptes de l'association dont la fortune au 31 décembre 2001 s'élevait à Fr. 7'296.40. Sur la base du rapport des vérificateurs des comptes, MM. P.-L. Galli et N. Jordan, ceux-là sont approuvés et décharge est donnée au caissier et à l'ensemble du comité. Sur proposition du président, les actuels vérificateurs des comptes sont réélus pour une nouvelle année.

Pour des raisons professionnelles et personnelles, deux membres quittent le comité de l'association, Nathalie Cuennet et Philippe Berther. Ils sont remerciés pour leur brillant travail et demeureront tous deux encore une année dans la commission du journal. Sont réélus MM. Daniel Bonfils, vice-président, François Bianchi, Laurent Rappo et Hervé Heimo, membres. Jean-Jacques Métrailler est également réélu à la présidence.

Les modifications statutaires publiées dans l'édition de décembre

2001 du Trait-d'union sont approuvées à l'unanimité.

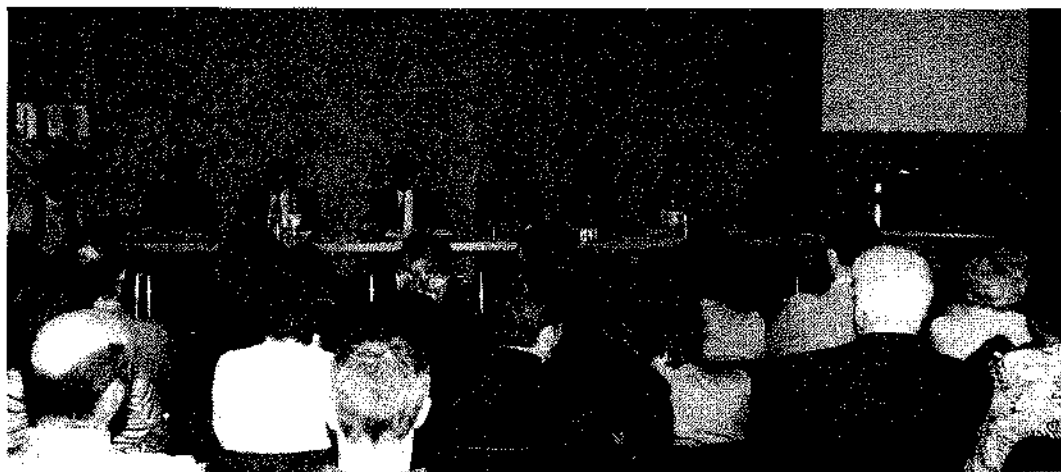
Sous le point des divers, M. Roland Julmy, président de l'association des intérêts du quartier de la Neuveville, fait part qu'un projet initié par cette dernière a vu le jour: les associations des quartiers de la Ville auront dès lors la possibilité de se faire connaître via le site internet fr-quartiers.ch. Il invite l'AIQBV à se joindre à ce projet, question qui sera discutée lors d'un prochain comité. MM. Pierre-Alain Clément et Claude Masset répondent à différentes questions qui leur sont posées en matière de culture (théâtre de la Ville), de compost et de circulation. M. Masset précise que des études pour l'introduction d'une zone 30 km/h ainsi que l'amélioration du fonctionnement du carrefour à feux à Beaumont sont en cours. En ce qui concerne les aménagements à proprement parler, deux giratoires sont prévus cette année dans le quartier, l'un à l'intersection de la route de Beaumont et de la route de la Gruyère, le second au carrefour de la route de la Gruyère et de la route du Levant.

L'assemblée générale 2003 est fixée au mercredi 29 janvier, à l'école de la Vignettaz.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance et invite à la traditionnelle verrière.

Nathalie Cuennet

PHOTO THOMAS WAEBER



A conserver...

# Les statuts de l'Association des Intérêts du Quartier de Beaumont-Vignettaz

## II. NOM, DUREE

### Art. 1

1. Une association pour la défense des intérêts du quartier de Beaumont-Vignettaz est constituée au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

2. Le territoire de l'Association est délimité:

- au Nord: par la route de Villars jusqu'à la limite communale de Villars-sur-Glâne;

- au Nord-Est: par le chemin de Bethléem et la route de la Vignettaz jusqu'au carrefour de l'avenue du Midi;

- au Sud: par la route de la Glâne;

- au Sud-Ouest: par la limite communale.

### Art. 2

L'Association est constituée pour une durée indéterminée.

## III. BUT

### Art. 3

L'Association a pour but:

a) de développer sur son territoire la qualité de la vie;

b) d'étudier les problèmes d'urbanisme au sens large qui intéressent ses membres et de s'en faire le porte-parole auprès des autorités publiques ou de tout autre organisme de nature privée ou publique;

c) d'animer le territoire, notamment en promouvant la formation des clubs sportifs et culturels;

d) d'organiser toute manifestation en rapport avec le but de l'Association.

## III. MEMBRES

### Art. 4

Est admis en qualité de membre de l'Association tout/e habitant/e ou ancien/ne habitant/e du territoire tel qu'il est défini à l'article premier.

### Art. 5

Chaque membre a droit à une voix à l'Assemblée générale.

## IV. ORGANES

### Art. 6

Les organes de l'Association sont:

a) l'Assemblée générale;

b) le comité;

c) les vérificateurs des comptes.

### Art. 7

1. L'Assemblée générale ordinaire a lieu chaque année durant le premier trimestre.

2. Le comité la convoque par le biais du journal de quartier 10 jours au moins avant la date de la réunion.

3. L'Assemblée nomme le comité et les vérificateurs des comptes, approuve les rapports d'activité, fixe le montant de la cotisation, décide de la modification des statuts et de la dissolution de l'Association.

### Art. 8

L'Assemblée générale peut décider sur toute proposition faite séance tenante, sauf si elle est jugée inopportune par le comité. Dans ce cas, la proposition sera soumise à une assemblée subséquente.

### Art. 9

Des Assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées sur décision du comité, ou si un cinquième des membres en fait la demande.

### Art. 10

1. Les Assemblées générales prennent leurs décisions à la majorité absolue des voix exprimées.

2. Les votations et les élections ont lieu dans la règle à main levée. Sur demande d'un cinquième des membres présents, ces opérations se feront à bulletin secret.

3. Si, lors d'élections, un deuxième tour est nécessaire, la majorité relative des membres présents suffira.

### Art. 11

En cas de modifications des statuts, les membres seront informés des propositions de modification à l'occasion de la convocation de l'Assemblée générale. Ces modifications doivent être approuvées par les deux tiers des membres présents.

### Art. 12

1. Le comité est composé d'un nombre impair de membres, au minimum cinq, élus par l'Assemblée générale pour une période d'une année.

2. Le président est désigné par l'Assemblée générale, les autres fonctions se répartissant au sein du comité.

### Art. 13

1. Le comité est convoqué par le président chaque fois qu'il le juge nécessaire ou si la majorité de ses membres en fait la demande. Il a les attributions suivantes:

a) s'acquitter de toutes tâches qui lui incombent, conformément aux dispositions statutaires ou aux décisions de l'Assemblée générale;

b) préparer l'Assemblée générale.

2. Le comité engage l'Association par la signature collective à deux du président ou du vice-président et d'un membre du comité.

3. Le comité est en outre compétent pour toute tâche ou fonction que les statuts ou la loi n'attribuent pas à la compétence d'un autre organe.

### Art. 14

Deux vérificateurs des comptes sont nommés par l'Assemblée générale pour une période d'une année.

### Art. 15

La fortune sociale répond seule des charges et des engagements de l'Association, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle des membres.

### Art. 16

En cas de dissolution, décidée par les deux tiers des membres de l'Association, la fortune de cette dernière sera utilisée conformément à la décision de l'Assemblée générale.

### Art. 17

Les présents statuts ont été modifiés et acceptés à l'unanimité par l'Assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2002.

BEAUMONT  VIGNETTAZ



# Match aux cartes par équipes

Vendredi  
12 avril 2002  
à 20h

inscription dès 19h

1<sup>er</sup> prix: Valeur 300.-  
2<sup>e</sup> prix: Valeur 200.-  
3<sup>e</sup> prix: Valeur 100.-

**Finance d'inscription:**

Fr. 20.- par personne avec deux  
consommations comprises.

Salle polyvalente

Ecole de la  
Vignettaz



ORGANISATION: ASSOCIATION DES INTERETS DU  
QUARTIER DE BEAUMONT-VIGNETTAZ

A découvrir...

## La série Contes et légendes



**P**our permettre à tout un chacun de se remémorer les plus beaux récits et les plus jolis contes de l'histoire de l'homme, Nathana eu la riche idée de (re)lancer une série vraiment très chouette. La collection se monte déjà à plus de 40 titres, sous le label Pleine Lune, et elle s'adresse en priorité aux jeunes de 9 à 15 ans. Les histoires ainsi contées sont toujours très dynamiques et accompagnées d'illustrations judicieuses, parfois malicieuses, souvent pleines d'humour. Devant nécessairement faire un petit choix pour ma rubrique, je m'en vais vous présenter aujourd'hui 3 ouvrages: *Contes et légendes des Héros de la Mythologie*, *Les Métamorphoses d'Ovide* et *Contes et légendes des jeux d'Olympie*.

Dans le premier, sans s'attarder sur les dieux de l'Olympe, Christian Grenier évoque pour notre plaisir les plus grandes histoires de la mythologie grecque. Tout au long de 12 légendes qu'il a choisi de nous conter, il narre avec humour et finesse, entre autres, les aventures de Thésée (ou quand la vie ne tient qu'à un fil...), d'Achille (et sa colère proprement homérique!), de Persée face à Méduse ou d'Orphée, qui perdit deux fois sa bien-aimée Eurydice. Signalons encore le conte tendre et émouvant des deux vieillards qui accueillent à leur pauvre table, sans le savoir, Jupiter et Mercure descendus sur terre pour mettre à l'épreuve les mortels trop égoïstes. L'hospitalité de Philémon et Baucis (un devoir sacré chez les Grecs!) sera justement récompensée et même la mort ne les séparera pas. L'auteur ne passe pas sous silence, enfin, les exploits de ce diable d'Hercule, ni le tragique destin d'Oedipe et de sa fille Antigone, ni le cheval de Troie et la patience de la fidèle Pénélope,

guettant toujours le retour de son cher Ulysse.

Dans le deuxième, changement de décor, car c'est du côté des Latins que nous nous tournons, avec 14 des plus célèbres métamorphoses du grand poète Ovide. Personne n'échappe à la plume alerte de Laurence Gillot, pas même le grand Jupiter en personne, que l'on voit transformé en taureau (eh oui!) pour séduire la belle Europe... Et ce n'est pas tout: nous y assistons aux métamorphoses en fleurs d'Adonis (l'amant préféré de Vénus!), de Narcisse et de Daphné poursuivie par Apollon. Quant au téméraire Actéon, coupable d'avoir troublé le bain de Diane, c'est en cerf qu'il terminera sa brève carrière de chasseur! Et Arachné ne sera guère mieux lotie, elle qui s'est permise de défier Minerve lors d'un concours de tissage et qui se verra changée en... araignée! Décidément, les poètes n'ont jamais manqué d'imagination, que ce soit pour glorifier les chefs-d'œuvre des artistes (telle la statue de Pygmalion qui s'anime et devient femme, suite à un vœu exaucé par Vénus) ou pour blâmer les conduites trop orgueilleuses (comme Phaéton, qui a voulu, simple mortel, conduire le fougueux attelage du char du Soleil).

Dans le troisième, plus de fables ni de mythologie, mais des récits plus ou moins historiques consacrés aux athlètes des fameuses joutes d'Olympie! Même si la saison se prête plus aux sports d'hiver en cette année olympique (du moins de l'autre côté de l'Atlantique), l'opuscule de Brigitte Evano vaut le détour. En effet, l'on y suit le déroulement des épreuves qui avaient déjà lieu tous les quatre ans, entre courses à pied et courses de chars,

lutte, pentathlon et même la terrible course en armure d'hoplite... Sans oublier, bien entendu, la fameuse trêve sacrée, le serment prononcé par tous les participants, le renom de l'invincible Milon de Croton (30 couronnes au total, de quoi faire pâlir nos actuels champions...) et la traditionnelle cérémonie de clôture. En revanche, n'y cherchez pas le marathon, il n'avait pas encore été inventé! Deux petites cartes du monde grec complètent la lecture de cet aperçu très vivant des J.O. de l'époque.

Bonne lecture!

François Zingg

P.S.: un petit mouton noir à éviter à tout prix, hélas, le tome n° 36, consacré aux héros de la Rome antique, que l'on doit à Jean-Pierre Andrevon. Il est malheureusement truffé de fautes d'orthographe, de grosses erreurs historiques et d'autres imprécisions de tout ordre (j'en ai relevé plus de quarante)...

*Cave canem!*

